

Plus d'informations ?

Ne perdez pas un temps précieux à l'horodateur
Stationnement rapide et facile via votre GSM
avec Parkmobile. Devenez maintenant client
gratuitement et commencez directement via
parkmobile.be/professionnel

Vous souhaitez parler à un spécialiste ?

Envoyez un mail à sales@parkmobile.be.

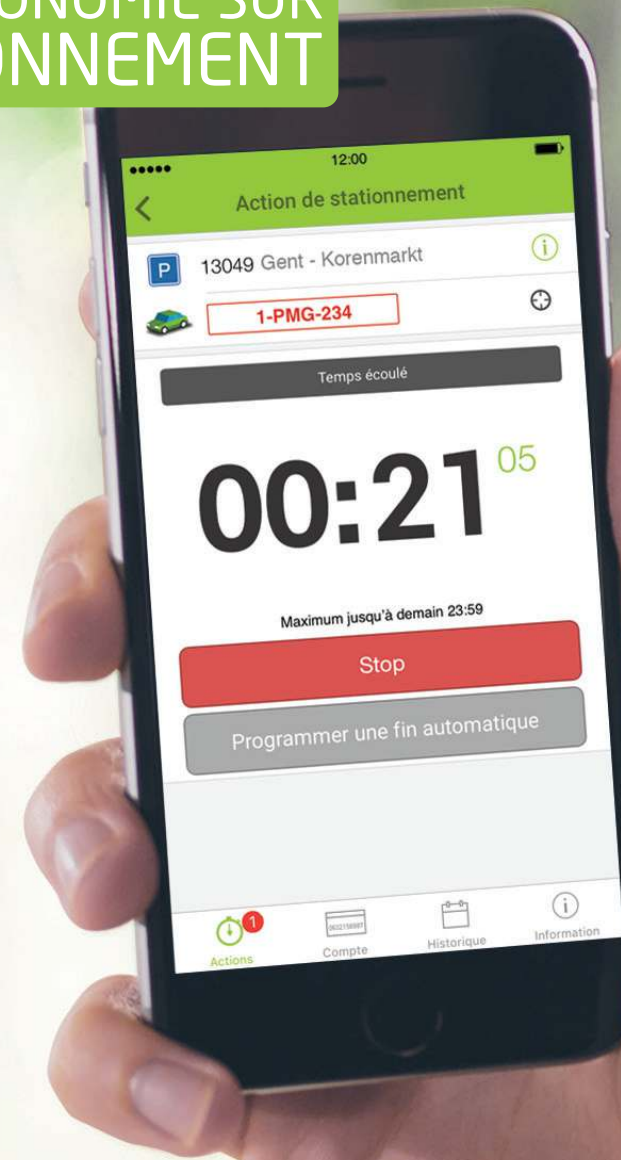


PARKMOBILE.BE/PROFESSIONNEL



**-20% D'ÉCONOMIE SUR
LE STATIONNEMENT**




PARKING
MADE
SIMPLE



Parkmobile




**UNE GESTION INTELLIGENTE DU
STATIONNEMENT POUR LES ENTREPRISES**

COMMENT FONCTIONNE LE PAIEMENT MOBILE

-  1. Garez votre voiture dans l'une des 21 villes belges où fonctionne Parkmobile et débutez facilement une session de stationnement via l'App Parkmobile ou SMS
-  2. L'agent de contrôle voit grâce à votre numéro de plaque que vous êtes en ordre de paiement via Parkmobile. Cela évite l'embarras d'un ticket de parking.
-  3. A votre retour, stoppez votre session de stationnement via l'App Parkmobile ou SMS. Parkmobile facture mensuellement à terme échu vos frais de stationnement via domiciliation ou carte de crédit.*

GAGNEZ DU TEMPS ET ÉVITEZ LES REDEVANCES

COMMENT SE STATIONNER DANS UN PARKING

-  1. A l'entrée du parking, votre numéro de plaque est reconnu et la barrière s'ouvre automatiquement. Si votre numéro de plaque n'est pas reconnu, ouvrez la barrière avec votre Token Parkmobile.*
-  2. A la sortie, la barrière s'ouvre automatiquement. Si ce n'est pas le cas, utilisez votre Token Parkmobile.
-  3. Si vous le souhaitez, recevez par SMS des informations relatives à votre session de stationnement. Les frais de stationnement vous seront facturés mensuellement via votre facture Parkmobile.

** Pour l'utiliser dans les parkings, vous devez d'abord faire activer votre Token Parkmobile. Vous pouvez aussi demander directement l'activation sur monparkmobile.be.*

AVANTAGES ET SIMPLICITÉ

Vous devez écourter un rendez-vous d'affaires car votre temps de stationnement est dépassé ? A la fin du mois, vous devez collecter et regrouper tous vos tickets de parking ? Evitez ces inconvénients et garez-vous intelligemment avec Parkmobile. Vous payez par minute et par après. Avec Parkmobile Professionnel, gérez le stationnement de vos collaborateurs et voitures de société via GSM. Vous ne perdez plus de temps devant l'horodateur.

ÉPARGNEZ DIRECTEMENT SUR VOS FRAIS DE STATIONNEMENT

Vous évitez les redevances coûteuses en démarrant votre session de stationnement à votre arrivée et en l'arrêtant au moment de votre départ. Vous ne payez que le temps réel de stationnement.

TOUT SUR UNE SEULE FACTURE

Vous épargnez du temps et de l'argent en évitant une gestion administrative compliquée de plusieurs tickets de stationnement grâce à une seule facture mensuelle détaillée online. Vous avez aussi la possibilité de répartir ces coûts sur des départements spécifiques.

FLEXIBILITE MAXIMALE

Vous pouvez vous stationner avec deux ou cinquante numéros de GSM ou numéros de plaques différents : vos collaborateurs peuvent alors garer leur voiture de société via un SMS ou l'App.

PLUSIEURS UTILISATEURS PAR VOITURE

Vos voitures de société sont utilisées par plusieurs employés ? Ce ne sont pas un ni deux mais plusieurs collaborateurs que vous pouvez associer à vos véhicules.

UN PROFIL D'UTILISATEUR PAR COLLABORATEUR

Rappelez à vos collaborateurs qu'ils ont une session de stationnement en cours, envoyez-leur un message de rappel en fin de journée et décidez à quel moment ils peuvent se garer avec Parkmobile.

UNE PAGE PERSONNELLE

En tant que gestionnaire du compte Parkmobile Professionnel, vous avez accès 24/7 à monparkmobile.be. Ici, vous contrôlez facilement et rapidement online tous les aspects de votre stationnement et de celui lié à votre entreprise. Vous pouvez aisément modifier ou ajouter des numéros de plaques. Vous pouvez également ajouter des collaborateurs, ajouter ou modifier des numéros de GSM ou encore consulter vos factures.

PAS DE CHARGE MENSUELLE OBLIGATOIRE

Avec Parkmobile, vous n'avez aucun coût mensuel obligatoire. Vous pouvez opter pour un abonnement mensuel sans frais de transaction ou le paiement des frais de transaction à chaque session de stationnement.